



ENTREPRISE DE  
TRAVAUX PUBLICS  
DE L'OUEST

Monsieur Mohamad ATOUI  
Directeur Général Délégué  
ETPO  
3, place du Sanitat  
44 100 NANTES

A nos partenaires et parties prenantes,

Le lundi 23 décembre 2013,

Nous reconnaissons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial des Nations Unies est la **préparation annuelle** et la **publication d'une communication** sur le progrès (COP). Cette dernière comprend **une déclaration** réitérant l'adhésion aux principes du Pacte Mondial, **une description** des mesures concrètes mis en place depuis l'adhésion au Pacte ou bien depuis la publication de notre dernière communication, et enfin une **mesure des résultats** obtenus ou escomptés.

Nous sommes dans le regret de vous faire part de notre retard dans la préparation, l'envoi et la mise à disposition du public de notre communication sur le progrès. En effet, nous réalisons chaque année un rapport Développement Durable récapitulant l'ensemble de nos actions réalisées sur l'année écoulée. Nous avons l'habitude de publier ce rapport au mois d'avril. Aussi, il nous semble intéressant d'attendre sa publication pour établir notre première communication sur le progrès (COP).

Nous vous prions de bien vouloir nous accorder une extension de la période de délai de soumission afin de pouvoir publier notre COP et décrire les efforts et progrès réalisés afin d'appliquer et mettre en œuvre les principes du Pacte Mondial des Nations Unies. Notre prochaine communication sur le progrès sera envoyée sur le site du Pacte Mondial à des fins d'évaluation **en date du 21 mai 2014 au plus tard.**

Bien cordialement,

Mohamad ATOUI  
Directeur Général Délégué  
ETPO

